Listen to this article

Actes 6 : 8 – 8 : 3

Ce ne fut pas l'un des douze Apôtres du Seigneur qui eut l'honneur de mourir, en premier, comme martyr pour son cher Maître et de déposer sa vie, pour rendre témoignage et servir la vérité. Ce fut l'un des sept diacres élus par l'assemblée de Jérusalem sur les conseils des Apôtres. C'est Étienne, dont le nom signifie « couronne ». Il fut le premier à être digne de cette couronne. Nous voyons combien le Saint Esprit a guidé de près ce choix. Ce que l'histoire du martyr d'Étienne nous transmet, ressemble beaucoup à la vie et à la mort de Jésus.

« Étienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. » (Actes 6 : 8). Cet homme détenait l'autorisation de délivrer le message divin. Si les Juifs, auxquels il eut affaire, avaient été sincères et croyants, ils auraient compris le but de sa mission. Malheureusement, ceux qui s'opposèrent à lui n'étaient pas de cette catégorie. Étienne fut impliqué dans une discussion avec des Israélites, sans doute zélés et « orthodoxes », *« mais ils ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait. »* – Actes 6 : 10.

Ces gens au cœur endurci ne comprirent pas que c'était le Saint Esprit qui les blâmait. Ils se fâchèrent parce qu'ils se sentaient en tort, mais ils ne voulaient pas être démasqués, ni être mis en échec. Alors, ils chargèrent quelques agents d'écouter les paroles d'Étienne et de les leur rapporter, afin d'avoir quelque motif pour l'inculper.

Ces intermédiaires, qui ne comprenaient pas ce qu'il voulait dire, rapportèrent à leurs commanditaires une accusation confuse : *« Nous l'avons entendu proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. »* (Actes 6 : 11). C'était suffisant pour mettre en émoi une foule impulsive et les religieux juifs, si bien qu'Étienne fut saisi et conduit au sanhédrin, la plus haute cour de justice.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Contre Étienne, comme pour Jésus, on produisit de faux témoins, qui l'accusèrent : *« Cet homme ne cesse de proférer des paroles contre le lieu saint et contre la loi ; car nous l'avons entendu dire que Jésus, ce Nazaréen, détruira ce lieu et changera les coutumes que Moïse nous a données. »* (Actes 6 : 13, 14). Certes, il y avait du vrai dans ces affirmations, mais ils n'avaient, en tout cas, rien compris au discours d'Étienne ; aussi, il était irresponsable d'édifier une plainte sur des informations aussi vagues.

Étienne fut d'une surprenante dignité, pendant cette pénible scène. La paix de Dieu était sur lui. Les témoins et : *« Tous ceux qui siégeaient au sanhédrin ayant fixé les regards sur Étienne, son visage leur parut comme celui d'un ange. »* – Actes 6 : 15.

LE PLAIDOYER

Après avoir confirmé l'accusation, le souverain sacrificateur donna au jeune témoin de Jésus le droit de se défendre. Le discours d'Étienne nous plonge dans la stupéfaction. D'ailleurs, on se demande dans quelle mesure ce discours est une plaidoirie contre les accusations portées à son égard. Il n'essaya pas de les réfuter. Étienne raconta à grands traits, devant l'assemblée, l'histoire d'Israël, depuis le départ d'Abraham de Mésopotamie jusqu'au roi Salomon et la construction du temple. Ce discours ne fait allusion, ni à Jésus, le Messie, ni à l'Évangile. Ce qui y est dit ne pouvait, en aucune manière, provoquer protestation ou colère parmi ses auditeurs. Étienne fit part de son profond respect pour les Saintes Écritures, et plus spécialement pour Moïse et la Loi, les « vérités vivantes », que Moïse reçut de l'ange de Dieu, au mont Sinaï. Il déclara que le règne de Salomon représentait le point culminant de l'histoire des Israélites, avec la construction du temple de gloire.

« Mais le Très-Haut n'habite pas dans ce qui est fait de main d'homme, comme dit le prophète : le ciel est mon trône et la terre mon marchepied. Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel sera le lieu de mon repos ? N'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses ? » – Actes 7 : 48-50.

Jusqu'à présent, Étienne avait parlé de manière calme et impartiale. Son discours était simple et neutre. Mais soudain, il changea de ton. Il abandonna l'histoire d'Israël, se tourna vers ses auditeurs et leur dit sans ménagement : *« Hommes au*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles ! Vous vous opposez toujours au Saint Esprit. Ce que vos pères ont été, vous l'êtes aussi. Lequel des prophètes, vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste, que vous avez livré maintenant et dont vous avez été les meurtriers, vous qui avez reçu la loi d'après des commandements d'anges et qui ne l'avez point gardée ! » – Actes 7 : 51-53.

Qu'était-il arrivé pour qu'Étienne changeât ainsi de ton ? Ceci n'est pas précisé dans les Actes, mais on peut le deviner entre les lignes. Lorsqu'il fit remarquer que le temple de Salomon n'était pas la véritable maison de Dieu – car le Très-Haut n'habite pas dans un lieu fait de main d'homme – c'en fut de trop pour ses auditeurs soupçonneux. Ils venaient d'avoir la preuve qu'Étienne ne manquait pas une occasion de calomnier le temple. Que fallait-il de plus ? Les plaignants et les juges froncèrent les sourcils et serrèrent les poings. Ils interrompirent son discours par des exclamations, des menaces et des protestations, si bien qu'il fut contraint de s'arrêter et de s'adresser fermement à ses juges.

Ces « incirconcis d'oreilles et de cœur » n'avaient sans doute pas remarqué qu'Étienne n'avait prononcé aucune parole qui ne soit tirée des Écritures. Ce n'est pas lui, mais l'Éternel Lui-même qui déclarait, par la bouche du prophète Esaïe (66 : 1, 2), que le temple fait de main d'homme ne pouvait être considéré comme la véritable maison de Dieu, car Il habitait au ciel et c'est Lui qui avait créé tout l'univers. L'esprit excité, ils ne supportèrent plus cette évidence. Ils rejetèrent la vérité et cherchèrent un prétexte pour supprimer cet homme de Dieu qui tourmentait leurs âmes.

Nous comprenons enfin le discours d'Étienne. Nous savons maintenant pourquoi il n'y avait pas un mot à propos de Jésus ou de l'Évangile. Il fallait prouver que c'est contre l'Éternel Lui-même et contre sa Parole que ces hypocrites se rebellaient. Ils contestaient la Loi qu'ils prétendaient garder, ainsi que l'Esprit vivant de Dieu qui parlait par Étienne. Maintenant qu'ils s'étaient dévoilés, Étienne ne les ménagea plus, et il se ménagea encore moins lui-même en leur disant ouvertement que leurs pères avaient tué les prophètes qui annonçaient la venue du Messie, le « Juste », et qu'eux aussi étaient des traîtres et des meurtriers du Fils de Dieu.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

LE TÉMOIGNAGE PORTÉ PAR LA MORT D'ÉTIENNE

« En entendant ces paroles, ils étaient furieux dans leur cœurs et ils grinçaient des dents contre lui. » (Actes 7 : 54). Pourquoi une telle exaspération ? En fait, les auditeurs étaient, sans le savoir, sous l'emprise du Saint Esprit. Ils se sentaient spirituellement sans recours face au puissant témoignage d'Étienne. Mais la voie du repentir et du changement leur était fermée, Dieu avait endurci leur cœur. Il ne leur restait qu'une parade désespérée contre la vérité qui les menaçait.

Toutefois, Dieu ne les lâcha pas si vite. Il les tourmenta encore avec les preuves de vérité qu'énonçait son témoin. Lorsqu'Étienne comprit qu'il allait être tué, il éleva son cœur et leva les yeux au ciel. Dans une vision, il lui fut offert, en quelque sorte, un gage de la récompense qui l'attendait au ciel. Le visage éblouissant et rempli du Saint Esprit, il déclara devant ses ennemis : *« Voici, je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. »* – Actes 7 : 56.

Lorsque ses adversaires entendirent ces mots, leur colère fut à son paroxysme. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Étienne venait d'affirmer que ce « Fils de l'Homme » était ressuscité et qu'Il était assis à la droite de Dieu, comme l'avait annoncé David au sujet du Messie : *« Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied. »* – Psaume 110 : 1.

Auraient-ils eu tort ? Avaient-ils crucifié le Messie ? Seraient-ils tombés sur la pierre et se seraient-ils brisés dessus, celle dont parle le prophète ? (Esaïe 8 : 14, 15 ; Matthieu 21 : 44). Cette idée les rendit furieux. Ce n'était pas possible ! *« Ils poussèrent alors de grands cris, »* – hurlèrent plus fort que ce témoin gênant, *« …en se bouchant les oreilles »*. N'est-ce pas symptomatique ? Ils ne supportèrent plus d'entendre la vérité, *« …et ils se précipitèrent tous ensemble sur lui. »* (v.57). Il n'y avait qu'une issue, tuer cette « bouche », dont le témoignage était si « perforant ».

Étienne fut donc traîné hors de la ville et lapidé sur place. Le disciple pria, comme son Maître sur la croix : *« Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! »* (v. 59). Et en direction de ses adversaires, il cria : *« Seigneur, ne leur impute pas ce péché ! Et, après ces paroles, il s'endormit. »* (v. 60).

LES PERSÉCUTEURS DE CHRIST

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Parmi les gens qui assistèrent à la lapidation d'Étienne, se trouvait un jeune homme du nom de Saul. Il avait approuvé ce meurtre, et les témoins avant de procéder à la lapidation, déposèrent leurs vêtements à ses pieds, selon la Loi, pour avoir les bras libres.

Après la mort du premier martyr, la persécution de l'assemblée chrétienne de Jérusalem s'intensifia et tous ses membres se dispersèrent en Judée et en Samarie. Mais le dénommé Saul se fit particulièrement remarquer par sa haine des Chrétiens : *« Saul, de son côté, ravageait l'Église ; pénétrant dans les maisons, il en arrachait hommes et femmes et les faisait jeter en prison. »* – Actes 8 : 3.

Bien qu'ils se soient manifestement opposés au Saint Esprit, le meurtre d'Étienne ne semblait pas peser lourdement sur la conscience de ses persécuteurs. Ils n'étaient pas conscients de l'importance de ce crime. Ce méfait fut commis sous le couvert d'une grande foule irresponsable. Dans leur aveuglement, ils avaient pensé que tout cela était normal. Tant de sang était versé sur cette terre, le meurtre d'un témoin de la Vérité de plus, n'avait pas d'importance.

Mais, était-ce aussi l'avis du Juge éternel ? Certainement pas ! Commettre un crime au milieu d'une foule anonyme n'est pas une excuse devant Celui qui sonde les cœurs et les reins. Chaque individu qui jette des pierres est responsable de ce crime devant Lui, de même que le jeune Saul qui avait approuvé ce meurtre.

« SEIGNEUR NE LEUR IMPUTE PAS CE PÉCHÉ ! »

Remarquons qu'Étienne, mourant, pria pour que la punition divine soit épargnée à ses assassins pour leur lourde faute. Comment Étienne en vint-il à cette prière ? Se rappela-t-il le commandement de Jésus : *« Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent ! »* (Matthieu 5 : 44) ? S'efforça-t-il d'obéir héroïquement, pour maîtriser sa révolte bouillonnante contre l'infamie et les mensonges de ses adversaires ? A-t-il combattu le sentiment naturel de haine contre ses injustes assassins ?

Nous ne le pensons pas. Étienne était rempli du Saint Esprit et appréciait hautement le privilège de pouvoir déposer sa vie au service du Seigneur et recevoir la « couronne de justice ». Il était heureux de mourir ainsi. Rien de plus glorieux ne

pouvait lui arriver, selon sa foi. La fin de sa jeune vie était un avantage et une récompense pour lui. Les sentiments de haine ou de vengeance n'avaient pas de place dans son cœur en paix. Comment pouvait-il en vouloir à ceux qui, par sa mort, lui permettaient de devenir parfait à la ressemblance de son Seigneur et partager sa gloire ? Il n'avait nul besoin de réprimer des sentiments de haine, car il n'en avait pas.

Il n'en est pas moins vrai que la mise à mort d'Étienne était un péché. C'était même une grave transgression. Une fois encore, des Juifs endurcis avaient tué un témoin de Dieu. Ils avaient aussi crucifié l'homme Jésus-Christ. Comme nous l'avons rappelé, Étienne avait reçu mission divine en faisant *« des prodiges et de grands miracles »*. Seuls des gens aveuglés, des aveugles coupables pouvaient ignorer cette attribution divine.

Néanmoins, les meurtriers d'Étienne n'ont pas commis le péché contre le Saint Esprit qui ne peut être pardonné *« ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir »* (Matthieu 12 : 32). Comme les Juifs qui avaient cloué Jésus-Christ à la croix n'avaient pas reconnu en Lui « le Seigneur de gloire », de même, les meurtriers d'Étienne ne reconnaissaient pas avoir rejeté *« Celui qui parle du haut des cieux »*, le Dieu vivant. (Hébreux 12 : 25). N'étant pas éclairés par l'Esprit, ils n'ont pu commettre le péché qui mène à la mort (v. 1Jean 5 : 16, 17), aussi grave fut-il.

Pourtant, ils étaient responsables de leur aveuglement. C'était une sanction pour leurs fautes nationales passées. Leur entêtement les privait du grand privilège de l'appel céleste qui leur était destiné. C'était déjà une punition du ciel de ne pas comprendre le langage de Jésus, de ne pas entendre le message de délivrance de l'Évangile, et de se heurter à la « Parole de vie ». On peut donc dire que les Juifs ont péché contre leur Messie et contre l'Église de Christ parce qu'ils furent frappés d'aveuglement, mais non pas affirmer qu'ils seront punis parce qu'ils ont péché.

Mais, si dans leur entêtement, ils commettent des crimes à l'encontre des serviteurs de Dieu, ils ajoutent de nouveaux péchés aux anciens qui requièrent de nouvelles punitions. Les Juifs se sont entêtés de plus en plus, leur endurcissement devenant incurable, à moins que n'intervienne la grâce du Tout-Puissant.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Dieu peut-Il renoncer à punir les graves péchés d'Israël ? Le Père céleste peut-Il écouter la prière de Jésus sur la croix : *« Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »* – (Luc 23 : 34) [NDLR : voir WT4171, Messager 1991 n°2 page 17], ainsi que celle d'Étienne ? A cause de ces prières, peut-Il arrêter le cours de sa justice ?

Nous répondons que la grâce est possible parce que ces terribles péchés ont été commis dans un état d'aveuglement et d'entêtement. Dieu connaît l'état d'esprit de ces entêtés. S'Il juge qu'ils n'auraient pas commis de péché s'ils avaient disposé d'une intelligence parfaite pour diriger leurs actions, ou qu'ils les auraient regrettées et se seraient repentis, Il peut alors décider de lever la punition.

C'est pourquoi les prières du Seigneur et d'Étienne sont certainement inspirées par le Saint Esprit. Elles sont agréables à Dieu et seront écoutées – *« Et si nous savons qu'il nous écoute, quelque chose que nous demandions, nous savons que nous possédons la chose que nous lui avons demandée. »* – 1Jean 5 : 15.

La crucifixion de Jésus était prévue dans le plan de Dieu ; de même, les disciples doivent passer par beaucoup de tribulations pour entrer dans le Royaume de Dieu. C'est ainsi que se réalise la volonté de Dieu, que le but de Jésus est atteint, et qu'Étienne est hautement récompensé en recevant la couronne de vie. Les victimes ne demandent pas réparation à Dieu, à la justice éternelle. Pourquoi les meurtriers ne pourraient-ils pas échapper à la punition s'ils donnaient l'assurance d'un repentir de leurs péchés quand leur discernement sera rendu parfait ? Ne voyons-nous pas la même chose dans le comportement de Joseph vis-à-vis de ses frères ? Certes, il éprouva leur condition de cœur, mais il ne les punit pas. D'ailleurs, il n'en n'avait pas l'intention alors que leur méfait lui avait apporté tant de bénédictions et d'avantages. Il se contenta de leur faire remarquer : *« Vous aviez médité de me faire du mal, Dieu l'a changé en bien. »* – Genèse 50 : 20.

N'avons-nous pas une preuve que Dieu entendit la prière d'Étienne lorsqu'Il fit grâce au jeune Saul, qu'Il le jugea digne d'apercevoir le Seigneur Jésus, de Le reconnaître et d'être attiré à son service, sans doute quelques semaines après la lapidation du premier martyr ? Ne fallait-il pas un pardon spécial, une purification pour qu'un si grand changement dans la relation avec Dieu puisse avoir lieu ?

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

AIMEZ VOS ENNEMIS !

Nous ne pouvons qu'admirer l'état d'esprit d'Étienne, un exemple pour nous. Chaque disciple du Seigneur aura à subir des accusations, de la haine et des persécutions, même s'il ne meurt pas de mort violente. Ainsi, il a l'occasion de prendre exemple sur la grandeur des pensées de notre Maître et d'Étienne. Si nous souffrons pour le nom de Jésus, c'est une raison de nous réjouir et non de nous fâcher. *« Heureux serez-vous, lorsqu'on vous outragera, qu'on vous persécutera et qu'on dira faussement de vous toute sorte de mal, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense sera grande dans les cieux ; car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été avant* vous. » – Matthieu 5 : 11, 12.

A cause de Christ, nous avons des ennemis et sommes persécutés. Le sacrifice de l'Église doit être offert, comme le sacrifice de Christ a été offert. L'apôtre Paul dit : *« Je me réjouis maintenant dans mes souffrances pour vous ; et ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps qui est l'Église »* – Colossiens 1 : 24.

Oui, l'Église a un sacrifice à offrir, elle doit compléter le sacrifice de Jésus. Le sacrifice de Jésus n'était-il pas suffisant pour sauver le monde ? Jésus n'a-t-Il pas ôté le péché du monde une fois pour toutes, *« en s'offrant lui-même »* (Hébreux 7 : 27) ? Si, bien sûr ! Le prix du sacrifice de Christ est absolument suffisant pour délivrer le monde du péché et de la mort, mais les souffrances et la mort de Jésus avaient aussi un autre but que celui de la Rançon. En Hébreux chapitre 5, versets 7 à 9, nous avons une explication au sujet des souffrances de notre Seigneur : « [Jésus] … *a appris, bien qu'il fut Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent, l'auteur d'un salut éternel. »*

APPRENDRE L'OBÉISSANCE

Comment comprendre que Jésus a appris l'obéissance ? Aurait-Il jamais refusé d'obéir au Père éternel ? En aucun cas. Mais le Père, qui prenait depuis toujours plaisir en son cher Fils, avant de L'élever au-dessus de toutes les principautés

d’anges et L’asseoir sur son trône, avait conçu une épreuve d’obéissance qui dépassait tout ce qu’Il avait attendu jusqu’à présent comme preuve de fidélité de la part de ses créatures. Pour accéder à l’onction la plus élevée, le Fils de Dieu devait prouver qu’Il maintiendrait sa fidélité, sa confiance et son obéissance jusqu’à son ultime sacrifice. Même devant la plus grande iniquité, Il ne devait pas douter de la justice, de l’amour et de la vérité de Dieu.

Jésus-Christ devait d’abord prouver son obéissance, avant d’être élevé au-dessus de son état précédent et de porter *« le nom qui est au-dessus de tout nom »* (Philippiens 2 : 9). Nous savons que notre Sauveur a réussi cette épreuve, qu’Il a atteint la plus excellente gloire céleste et qu’Il *« est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l’auteur d’un salut éternel. »* – Hébreux 5 : 9.

L’accès à sa gloire nous est aussi ouvert, à nous les disciples du Seigneur. Mais le chemin qui y conduit, passe par la même épreuve d’obéissance. Si nous consacrons notre vie au Seigneur et que nous affirmons être prêts à obéir, il n’en est pas moins vrai que nous devons d’abord apprendre l’obéissance et la démontrer.

Ceci ne peut être effectif que si des épreuves d’obéissance nous sont imposées. Toute occasion de souffrir sert à démontrer notre obéissance. Mais nos meilleurs professeurs – ce ne sont pas nos frères, nos anciens, ceux qui sont gentils et prévenants avec nous – mais nos ennemis, ceux qui nous haïssent, les jaloux, nos oppresseurs, les malveillants, les ingrats. Ce sont eux qui nous donnent l’occasion d’affiner l’or le plus pur de nos sentiments chrétiens.

Si nous avons compris que nos ennemis nous sont utiles, comment pouvons-nous nous plaindre d’eux ou leur en vouloir ? Nous ne nous réjouissons pas de leur méchanceté ou de leurs méfaits, mais nous comprenons qu’ils nous sont d’une grande utilité. Leur animosité nous est en bénédiction, alors qu’ils se portent préjudice à eux-mêmes. En comprenant cela, n’éprouvons-nous pas un peu de pitié pour ces pauvres aveuglés, même jusqu’à demander au Père : Ne leur impute pas ce péché.

Toutefois, il n’est pas dit qu’ils échapperont à la justice de Dieu. Ils n’ont certainement pas cette seule faute sur la conscience. Nous ne pouvons faire enlever

que la mauvaise action qu'ils ont commise contre nous, pas leur culpabilité envers les autres.

Il est nécessaire que nous nous heurtions au mal. La lumière luit dans les ténèbres. Quand on allume une bougie sous un grand soleil, sa lueur ne porte pas loin. Mais dans la nuit noire, on voit sa petite lumière à une grande distance. C'est la même chose pour la beauté du caractère chrétien : il se révèle en rencontrant le mal et la méchanceté du monde ; il brillera le mieux dans l'amour de l'ennemi.

TA – Septembre-Octobre 1996

Copyright © Association des Etudiants de la Bible